



AUTUN MORVAN ECOLOGIE

Association indépendante loi 1901 agréée au titre de
l'environnement pour la région Bourgogne

1 rue des Pierres – BP 22 – 71401 Autun Cedex

Tél : 03 85 86 26 02

contact@autunmorvanecologie.org

site : www.autunmorvanecologie.org

- Membre de la Commission Régionale des Produits Forestiers et du Bois pour la région Bourgogne
- Membre de la commission des Sites et Paysages pour la Saône et Loire
- Vice Présidence du Conseil de Développement du Pays de l'Autunois Morvan
- Représente les associations environnementales du territoire du Parc Régional du Morvan au Comité Syndical du Parc
- Conseil d'administration Alterre Bourgogne
- Création du Groupement Forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan qui compte plus de 500 associés .

Autun le 25 octobre 2016

Madame la Préfète de la Région Bourgogne Franche Comté
Préfecture
53 rue de la Préfecture
21041 Dijon cedex

Madame la Préfète,

Depuis de nombreuses années nous participons aux instances forestières en Bourgogne et nous souhaitons vous faire part de notre inquiétude sur le devenir des forêts en particulier en Morvan . En effet nous constatons, coupes à blanc, monocultures de résineux coupés de plus en plus jeunes, destruction des chemins et routes communales , dégradation du paysage et de la biodiversité, destruction de la qualité des sols, désertification des communes rurales avec la disparition des petites scieries, plaintes de plus en plus fréquentes de touristes qui constatent les dégradations.

Nous attendions que les déclarations sur la multifonctionnalité des forêts et sur la biodiversité soient inscrites dans la loi, or il n'en est rien. En effet nous demandions en déposant des amendements que la LAAF* intègre un volet environnemental opposables dans les documents de gestion soumis à autorisation ce qui aurait permis aux services instructeurs d'aider les propriétaires à gérer leur patrimoine forestier en respectant le multifonctionnalité des peuplements . Nous n'avons pas eu gain de cause car il est beaucoup question de production avec des prévisions dans le PNFB* d'augmentation de mobilisation de la ressource sans décliner comment elle se fera au plus près du terrain. (Questions pertinentes sur ce sujet de l'Avis de l'Autorité Environnementale sur le PFNB).

Alors qu'il est beaucoup question de biodiversité, la réglementation pour la préservation d'un site forestier Natura 2000 n'est pas soumis à une étude d'incidence si la surface exploitée est inférieure à 4 hectares . Il est donc possible de faire des coupes de moins de quatre hectares répétées pour détruire un site bien plus important . Les hêtraies montagnardes en Morvan classées natura 2000 disparaissent sans que la loi permette de poursuivre pour destruction d'un site (Une coupe rase vient d'être faite dans une très vieille hêtraie sur la commune d'Arleuf dans la Nièvre cette forêt était composée de vieux hêtres avec de **nombreuses loges à pics noirs**. habitats pour les chouettes, pics, chauves-souris qui pour certains, deviennent rares en Morvan (Chouette de Tengmalm notamment).

Pourrons-nous encore parler forêts dans quelques décennies lorsque pour avoir du bois, les plantations d'arbres en rangs d'oignons déjà présentes auront remplacés toutes les forêts étagées et mélangées ? Nous vous joignons deux documents résumant la situation lors de rendez-vous avec les préfets de région qui démontrent que rien ne change ou trop peu , malgré de nombreux outils qui sont souvent un alibi à la gestion durable auprès des habitants qui ne sont pas consultés mais enjoins à accepter l'exploitation intensive avec comme arguments : <<il faut bien exploiter les douglas qui viennent à maturité, les pauvres feuillus du Morvan n'ont pas leur place en Morvan, l'avenir économique du Morvan est le douglas etc >> . De nombreux spécialistes et scientifiques comme ce fût le cas lors d'une journée forêts organisée par le Conseil Scientifique du Parc alertent sur les conséquences écologiques sur les sols, sur l'eau sur la biodiversité , sur la production de bois future, et sur les paysages. Or ces alertes ne sont pas entendues.

Si nous avons été déçus des résultats des premières chartes forestières du PRNM , la nouvelle charte mérite une collaboration pour que certaines préconisations soient reprises par les propriétaires et les communes. L'association à l'intention de signer la charte. Nous soutenons le contrat forêt initié dans le

cadre de la charte forestière du Parc, outil efficace pour orienter vers une sylviculture écologique et économique à condition que l'on donne des moyens financiers pour son développement.



Nous sommes membre de la CRPF là où vont se décliner les mesures du PNFB, et allons participer avec détermination à sa mise en place régionale. Ayant représenté l'association durant de nombreuses années dans cette commission, je peux témoigner du déséquilibre entre les professionnels et les représentants de l'environnement. Il faut courage et ténacité pour faire entendre notre voix sur des propositions qui sont des mesures déjà démontrées comme économiquement rentables (voir site du GFSFM et PRO SILVA), l'environnement et la biodiversité étant toujours considérés comme accessoires. Sans préjugé des résultats du PRFB, la lecture de l'avis délibéré de l'autorité environnementale sur le programme national de la forêt et du bois 2016-2026 laisse planer une grande inquiétude, notamment l'analyse de l'état initial et de ses perspectives d'évolution ainsi que les effets probables du PNFB * que nous constatons déjà sur le terrain.

Il y a lassitude et désarroi devant autant d'indifférence pour l'avenir des forêts sur le moyen et long terme et d'incohérence dans les politiques publiques malgré les propositions et les alertes lancées par Autun Morvan Ecologie, par FNE, par la CAPEN 71, SOS Forêts France et bien d'autres. Quelle forêt laisserons-nous en héritage à nos enfants ? Champs de douglas à perte de vue, sols stériles, paysages défigurés, biodiversité détruite ?

Madame la Préfète, nous sollicitons un entretien pour vous transmettre les doléances de nos adhérents, d'habitants et de touristes qui en ont assez de subir les dégradations de leur environnement et de leur cadre de vie et vous présenter Autun Morvan Ecologie et le Groupement Forestier pour la Sauvegarde des Feuillus du Morvan.

Nous sommes à votre disposition pour une rencontre et pour toutes autres informations. Nous serions ravis de vous faire découvrir une des forêts du GFSFM avec un accompagnement technique de notre expert forestier Tristan Susse.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de notre considération distinguée.

-  *plan national bois forêts*
-  *loi agriculture alimentation forêts*

Pour le Président Vincent Perrin
Lucienne Haëse Vice Présidente

Copie : Monsieur le Député de Saône et Loire
Madame la Présidente du Conseil Régional Bourgogne Franche Comté
Monsieur le Président du Parc Naturel Régional du Morvan
Messieurs les Directeur DREAL et DRAAF Bourgogne-Franche-Comté
Monsieur le Vice Président Conseil Régional en charge de la forêt
Madame la Sous-Préfète Chateau Chinon
Monsieur le Président de la CCGAM

- *Groupement Forestier pour la Sauvegarde des Feuillus du Morvan*
1 rue des Pierres – BP 60046 – 71402 Autun Cedex
contact@sauvegarde-forets-morvan.com
www.sauvegarde-forets-morvan.com
- *Confédération des Associations de Protection de l'Environnement et de la Nature) de Saône et Loire* www.capen71.org
- www.prosilva.fr/

PS : Le groupement forestier pour la Sauvegarde des Feuillus du Morvan est actuellement propriétaire de 245 hectares et 16 forêts mélangées et étagées qui sont exploitées selon les principes Pro Silva principes pour sylviculture naturelle et continue. Propriétaire de deux forêts classées site Natura 2000 dont une dans le périmètre du Grand Site de Bibracte, leur gestion est une démonstration qu'une exploitation écologique est aussi économiquement rentable.

